

3) L'initiative à prendre

Il serait souhaitable que la Présidence slovène prenne l'initiative de **constituer un groupe d'études de haut niveau** chargé d'examiner ces problèmes et de proposer des solutions, qui devraient évidemment être décidées par le Conseil.

Ce groupe devrait être composé pour l'essentiel de personnalités ayant elles-mêmes l'expérience des travaux du Conseil européen et il appartiendrait à la Présidence slovène de déterminer sa composition qui, pour être efficace, devrait être réduite à cinq ou six membres.

Il ne serait pas raisonnable d'attendre les désignations de candidats pour commencer à déterminer les conditions de leur futur travail et il y a, dans ce domaine, une initiative indispensable à prendre pour conduire la réflexion, initiative qui pourrait être prise ou proposée au Conseil par la Présidence slovène. Cette initiative paraît relativement urgente car si elle n'était pas prise pendant la Présidence slovène, il faudrait attendre le Conseil européen de l'automne, et il serait alors trop tard pour mettre en place une procédure publique et réfléchie de préparation d'élection présidentielle.